



AUTHORITY®

480 HERBICIDE

CULTURES

Soya

MATIÈRE ACTIVE ET GROUPE HERBICIDE

Sulfentrazone (Groupe 14) : une nouvelle matière active pour l'Est du Canada.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

Très sécuritaire pour la culture

Authority® et sa matière active, le sulfentrazone, se sont montrés très sécuritaires pour les cultures dans des essais au champ menés au Canada et dans le nord des États-Unis.

Herbicide idéal dans le soya IP

Authority est un puissant outil dans la production de soya IP. Son application fiable en prélevée permet de supprimer plusieurs mauvaises herbes problématiques comme la morelle noire de l'est, le chénopode blanc et l'amarante.

Efficace dans le soya résistant aux herbicides

Authority est une solution de présemis/prélevée contre les mauvaises herbes à feuilles larges dans le soya. Il peut être appliqué en présemis ou en prélevée, avec du glyphosate; il permettra d'appliquer le glyphosate à des moments plus opportuns dans le soya tolérant au glyphosate. Authority allégera la pression exercée sur la culture par la première levée de mauvaises herbes et aidera à augmenter l'efficacité du désherbage effectué en postlevée.

Partenaire idéal pour gérer la résistance

Authority est un herbicide du Groupe 14 qui supprime un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris celles résistantes aux herbicides des Groupes 9, 5 et 2.

Polyvalence pour les mélanges en cuve

Pour améliorer la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges, on peut mélanger Authority en cuve avec d'autres herbicides contre les feuilles larges comme la métribuzine ou l'imazéthapyre. Pour lutter contre les graminées adventices, on peut le mélanger en cuve avec un herbicide antigaminées comme Focus, Boundary ou Frontier Max.

Suppression rémanente de longue durée

Authority est efficace contre un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, incluant les suivantes :

- Chénopode blanc
- Amarantes
- Morelle noire de l'est
- Amarante rugueuse

Autres mauvaises herbes supprimées

- Kochia à balais
- Renouée liseron
- Oxalide de Dillénus
- Sénéçon vulgaire
- Pourpier potager
- Gaillet gratteron (répression)

**NOUVELLE
ÉTIQUETTE ÉLARGIE**



FMC

Doses et choix de mélanges en cuve

Dose	33 acres (13 ha) par bidon
Raison de son utilisation	De 6 à 8 semaines de suppression rémanente
Dose d'Authority 480	118 mL/acre (291 mL/ha)

Choix de mélanges en cuve

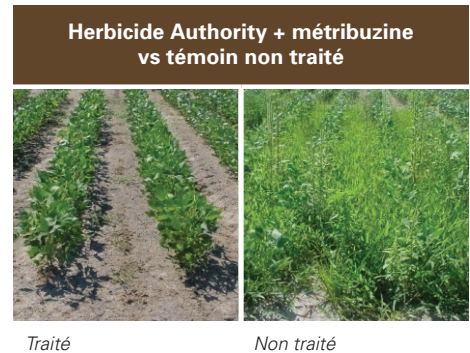
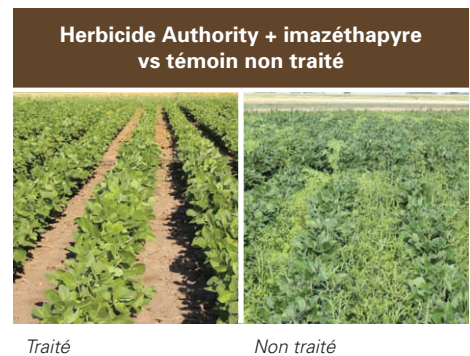
Dose de Focus SE	114 mL/acre (282 mL/ha)
Dose de métribuzine	0,3-0,6 kg/acre (0,7-1,5 kg/ha)
Dose d'imazéthapyre	126-168 mL/acre (311-415 mL/ha)
Dose de Boundary LQD	0,75-1,0 L/acre (1,9-2,47 L/ha)
Dose de Frontier Max	0,3-0,4 L/acre (0,7-1,0 L/ha)

Mauvaises herbes résistantes au glyphosate

Au cours des dernières années, la présence de mauvaises herbes résistantes au glyphosate a progressé dans l'Est du Canada. L'amarante rugueuse est la plus récente mauvaise herbe ayant joint le groupe. L'amarante rugueuse résistante est d'abord apparue dans des zones isolées du comté de Kent, mais elle est maintenant retrouvée dans plusieurs fermes des comtés d'Essex et de Lambton. L'herbicide Authority 480 supprime l'amarante rugueuse et les autres espèces d'amarante.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Cultures homologuées : Pois chiche, Petit pois, Lin, Tournesol, Moutarde domestique, Asperge, Fève, Menthe, Fraise, Raifort, Légumes-tiges et légumes-fleurs du genre Brassica, (Groupe de cultures 5-13), Légumes-feuilles du genre Brassica, (Sous-groupe de cultures 4-13b), Légumes-fruits (Groupe de cultures 8-09) (Plants repiqués seulement), Noix (Groupe de cultures 14), Petits fruits (Groupe de cultures 13-07, incluant le bleuet) et Pomme



> EN BREF

- LMR – LMR internationales pour le soja
- Traitement rémanent numéro un dans le marché du soja aux États-Unis depuis 2013
- Bon outil pour gérer la résistance des mauvaises herbes
- Supprime les mauvaises herbes résistantes aux herbicides des Groupes 2, 5 et 9
- Se mélange en cuve avec un herbicide antigaminées comme Focus, Boundary ou Frontier Max
- Herbicide du Groupe 14